

CRE n°13-006

Auteurs : E. BLAZY (SMEAG),
N. LEGRAND (Bureau d'études Biotope)

Dest. : Membres du comité de pilotage
et participants des groupes de travail

Date : 18/01/2013

Site Natura 2000 de la Garonne en Aquitaine FR7200700

Élaboration du Document d'Objectifs

Compte-rendu des groupes de travail sur les objectifs de développement durable

À Cadillac, le lundi 17 décembre 2012

À Agen, le mardi 18 décembre 2012

Présents :

Le Conseiller Général du canton de Cadillac et maire de Lestiac-sur-Garonne,
La mairie de Cadillac,
La mairie de Bègles,
La mairie de Villenave-d'Ornon,
La mairie de Castets-en-Dorthe,
La mairie de Cérons,
La mairie de Castres Gironde,
La mairie de Bazens,
La mairie de Boé,
La mairie de Marmande,
La mairie de Feugarolles,
La mairie de Lagrùère,
Le maire de Colayrac Saint Cirq,
La Communauté de Communes du canton de Laplume en Bruilhois,
La Communauté Urbaine de Bordeaux,
La Communauté de commune du Vallon d'Artolie,
La Communauté de Communes du Réolais,
Le SCOT du Sud Gironde,
Le Conseil Général du Lot-et-Garonne,
La Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Gironde,
L'Association des pêcheurs professionnels en eau douce de la Gironde (AADPPED Gironde),
La Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature (SEPANSO),
Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine,
Le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine,
La Fédération Départementale des chasseurs de Lot-et-Garonne,

La Chambre départementale d'Agriculture du Lot-et-Garonne,
L'Association pour la gestion de la réserve naturelle de la Frayère d'Alose,
La Fédération de pêche du Lot-et-Garonne,
Le groupe LAFARGE Granulats,
GSM Granulats,
UNICEM Aquitaine,
L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Lot-et-Garonne (ONEMA SD 47),
Les Voies Navigables de France (VNF),
La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde (DDTM 33),
La Direction Départementale des Territoires du Lot-et-Garonne (DDT 47),
La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine (DREAL),
Le Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG - structure porteuse),
Le bureau d'études Biotope (prestataire),
J. BILIRIT, Président du comité de pilotage, Président du SMEAG et maire de Fourques-sur-Garonne.

Ont été excusés :

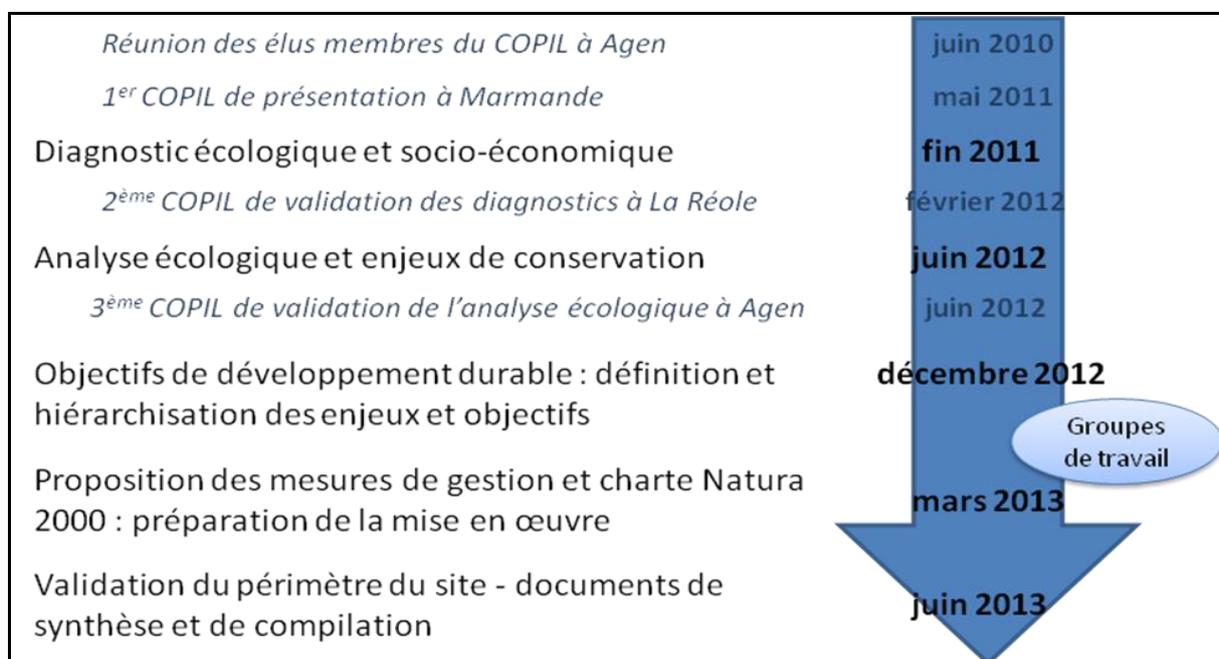
Le Président de la Communauté de Communes du Canton de Bourg-en-Gironde,
Le Sous-Préfet de Langon,
Le Maire de Macau, membre de la Communauté de Communes Médoc Estuaire,
Le Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire,
La Fédération départementale de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques de Gironde,
Le Président de la Communauté de Communes du Canton de Podensac,
Le Président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne,
La mairie de Barie,
La Fédération départementale des Chasseurs de Gironde,
L'Agence de l'eau Adour-Garonne,
Le Sous-préfet de Marmande,
L'association MIGADO (Association pour la restauration et la gestion des poissons Migrateurs du bassin de la Garonne et de la Dordogne),
Le Président du Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais,
Le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais,
Le Maire d'Agen et Président de la Communauté d'agglomération d'Agen,
Le Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement du Pays d'Albret Porte de Gascogne,
Le Sénateur du Lot-et-Garonne.

J. BILIRIT a présidé le groupe de travail d'Agen le mardi 18 décembre 2012.

Déroulement des deux groupes de travail :

- **Point 1** : présentation des principales étapes de l'élaboration du document d'objectifs, des diagnostics écologique et socio-économique ainsi que des enjeux de conservation, et présentation de l'organisation de la réunion
- **Point 2** : travail en sous-groupe sur les objectifs de développement durable (recueil des avis, débat)
- **Point 3** : restitution des discussions des participants à l'ensemble de l'assemblée pour fixer la rédaction des objectifs de développement durable

I. Les principales étapes de l'élaboration du Document d'objectifs



II. Synthèse des diagnostics écologique et socio-économique et des enjeux de conservation

E. BLAZY présente une synthèse du travail réalisé sur la Garonne en Aquitaine. Les inventaires biologiques ont permis de recenser 38 habitats naturels et semi-naturels dont **20 sont d'intérêt communautaire** (les saulaies arborescentes à Saule blanc* et les saulaies-peupleraies arborescentes* étant prioritaires au sens de la Directive Habitat-Faune-Flore D92/43/CEE). Le site abrite également **10 espèces animales d'intérêt communautaire** (l'Esturgeon européen* et le Vison d'Europe* étant prioritaires au sens de la Directive Habitat-Faune-Flore D92/43/CEE).

Plusieurs menaces pèsent sur le site de la Garonne : le développement d'espèces invasives, l'abaissement de la nappe alluviale, la dégradation de la qualité de l'eau, la destruction des frayères, l'extension du bouchon vaseux, ...

Ainsi, **3 habitats naturels** ont été classés en **enjeux fort** (mégaphorbiaies à Angélique des estuaires, saulaies arborescentes à Saule blanc* et saulaies-peupleraies arborescentes*) ainsi que **6 espèces** (Angélique des estuaires*, Vison d'Europe*, Esturgeon européen*, Saumon Atlantique, Grande Alose, Alose feinte).

Ces éléments sont détaillés dans la plaquette informative jointe au courrier d'invitation ainsi que dans les rapports des diagnostics, téléchargeables sur le site internet du SMEAG (<http://www.eptb-garonne.fr/pages/dossier-natura2000-docob-aquitaine.htm>).

III. Organisation des ateliers de travail

N. LEGRAND, du bureau d'étude Biotope, présente ensuite le déroulement de la réunion. Il rappelle l'objectif principal de Natura 2000 qui est de « **maintenir de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales** ».

L'objectif de l'atelier du jour est de définir et hiérarchiser les objectifs de développement durable du site de la Garonne en Aquitaine. Trois sous-groupes sont établis afin que chacun puisse participer aux débats.

IV. Travail en sous-groupe et restitution des échanges

Chaque animateur de sous-groupe lance les débats sur les objectifs de développement durable dans un premier temps puis sur des objectifs plus opérationnels¹ dans un deuxième temps. Une liste d'objectifs est proposée au départ pour servir de base aux échanges. Le but est de redéfinir ces objectifs, d'en ajouter ou d'en enlever puis de les hiérarchiser en fin d'exercice.

De nombreux échanges ont porté sur le périmètre de ce site Natura 2000. La proposition du périmètre du SIC (Site d'Intérêt Communautaire) concerne le lit mineur de la Garonne jusqu'en haut des berges. Certains habitats IC (d'Intérêt Communautaire) comme certaines saulaies-peupleraies ne sont donc pas pris en compte dans cette proposition de départ. Il a pourtant été fait remarquer qu'il faut agir sur le lit majeur pour avoir un impact sur le lit mineur. Aussi d'autres propositions de périmètre seront soumises au Comité de pilotage (COFIL).

Certains acteurs ont également rapproché la démarche de Natura 2000 avec la démarche des SAGE. L'articulation est importante entre ces deux projets.

Détail du travail de synthèse à partir des propositions des six sous-groupes :

Les propositions faites par sous-groupe ont été intégrées de manière quasi-systématique dans la définition finale des objectifs de développement durable et des objectifs opérationnels. Dans le cas où plusieurs sous-groupes ont reformulé ou proposé de nouveaux objectifs ayant une signification similaire ou proche, une formulation unique a été proposée.

La démarche décisionnelle mise en œuvre est illustrée à l'aide du tableau ci-après. Ce dernier présente à titre d'exemple la démarche appliquée à la hiérarchisation et à la redéfinition des objectifs de développement durable. Les éléments de choix sont les suivants :

¹ Les objectifs opérationnels permettent de décliner les objectifs de développement durable en objectifs plus précis permettant ainsi d'affiner les propositions d'actions.

- Les ODD sont numérotés de 1 à 5 en fonction de la hiérarchisation proposée par sous-groupe (1 étant l'objectif identifié comme le plus prioritaire) ;
- En cas d'objectifs identifiés comme associés et/ou de priorité égale, la même note a été attribuée à chacun avec un décalage de + 1 pour l'objectif suivant (exemple : si deux objectifs sont identifiés de niveau 1, tous les deux obtiennent la note de 1 tandis que l'objectif suivant dans la hiérarchisation obtient la note de 3) ;
- La hiérarchisation finale est établie en fonction de la somme finale obtenue (**la somme la plus basse correspondant à l'objectif prioritaire**).

Tableau de synthèse des résultats obtenus pour la définition des objectifs de développement durable lors des groupes de travail « Objectifs »

<i>Objectifs de Développement Durable proposés</i>	<i>Sous-Groupe 1 Gironde</i>	<i>Sous-Groupe 2 Gironde</i>	<i>Sous-Groupe 3 Gironde</i>	<i>Sous-Groupe 1 Lot-et-Garonne</i>	<i>Sous-Groupe 2 Lot-et-Garonne</i>	<i>Sous-Groupe 3 Lot-et-Garonne</i>	<i>Somme</i>	<i>Classement final</i>
Maintenir et favoriser les corridors biologiques sur l'ensemble du site	4	5	4	3	1	3	20	4
Conserver et restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	1	1	1	Englobe tous les autres	1	4	8	1
Restaurer et maintenir le fonctionnement hydrodynamique favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	2	2	2	2	4	1	13	2
Améliorer et maintenir des aspects qualitatifs et quantitatifs de la ressource en eau favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	5	2	2	1	3	1	14	3
Lutter et contrôler la prolifération des espèces exotiques envahissantes au regard de la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	3	4	5	4	5	5	26	5

NB : La même démarche a été mise en œuvre pour les objectifs opérationnels, l'exercice étant plus difficile du fait que tous les sous-groupes ne les ont pas hiérarchisés.

Les objectifs de développement durable et opérationnels, après synthèse, sont présentés ci-après :

Synthèse des résultats des sous-groupes de travail « Objectifs »			
Objectifs de Développement Durable	Objectifs Opérationnels	Habitats naturels IC ciblés	Espèces IC ciblées
ODD1 Conserver et restaurer les habitats naturels, les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire	001 Préserver et favoriser le maintien des habitats aquatiques d'intérêt communautaire	Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Espèces piscicoles
	002 Maintenir et restaurer les habitats favorables au Vison d'Europe*	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	Vison d'Europe*
	003 Restaurer le rôle tampon de la végétation rivulaire	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles
	004 Restaurer et entretenir des milieux ouverts en voie de fermeture	Mégaphorbiaies (6430) Végétation des berges exondées (3270)	Angélique des estuaires *
	005 Favoriser la présence d'une végétation herbacée en sous strates des boisements	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe*
	006 Adapter la fréquentation du site en respectant la sensibilité des espèces et de leurs habitats	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles
	007 Maintenir et restaurer les habitats des différentes espèces piscicoles utiles à l'ensemble de leur cycle de vie	Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Espèces piscicoles
	008 Maintenir et restaurer les zones humides	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe*

* Espèce ou habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Synthèse des résultats des sous-groupes de travail « Objectifs »

<i>Objectifs de Développement Durable</i>	<i>Objectifs Opérationnels</i>	<i>Habitats naturels IC ciblés</i>	<i>Espèces IC ciblées</i>
<p>ODD2 Restaurer, améliorer et maintenir le fonctionnement hydrodynamique et les aspects qualitatifs et quantitatifs de la Garonne favorables aux habitats naturels, aux habitats d'espèces et espèces d'intérêt communautaire</p>	0009 Assurer une quantité d'eau suffisante pour être favorable aux espèces et habitats d'intérêt communautaire	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles
	0010 Assurer et restaurer la qualité de l'eau	Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	
	0011 Maintenir et favoriser la dynamique érosion-dépôt et la diversité des écoulements		
	0012 Restaurer et maintenir les annexes hydrauliques	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Vison d'Europe* Lamproie de Planer Lamproie fluviatile (ou de rivière) Lamproie marine Bouvière
	0013 Limiter l'artificialisation des berges et l'aménagement du lit mineur de la Garonne	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles
	0014 Résorber durablement les décharges sauvages et autres déchets sur les berges et dans le lit mineur de la Garonne	Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	
<p>ODD3 Maintenir et favoriser les corridors biologiques sur l'ensemble du site</p>	0015 Maintenir la continuité écologique pour les poissons migrateurs	/	Esturgeon européen* Saumon Atlantique Grande Alose Alose feinte Lamproie marine Lamproie fluviatile
	0016 Réduire l'extension du bouchon vaseux	/	Espèces piscicoles
	0017 Favoriser la transparence des infrastructures routières pour faciliter le transit du Vison d'Europe*	/	Vison d'Europe*
	0018 Restaurer la ripisylve et la végétation en berge	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe*
	0019 Entretenir la ripisylve et la végétation en berge		
<p>ODD4 Lutter et contrôler la prolifération des espèces exotiques envahissantes au regard de la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire</p>	0020 Lutter contre la prolifération des espèces végétales exotiques à caractère envahissant	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	/
	0021 Lutter contre la prolifération des espèces animales exotiques à caractère envahissant	/	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles

Synthèse des résultats des sous-groupes de travail « Objectifs »	
Objectifs Transversaux	Objectifs Opérationnels
OT1 Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire	Suivre et évaluer l'état de conservation des différentes espèces et habitats
	Mettre en œuvre des inventaires complémentaires et des études spécifiques sur certaines espèces
	Prendre en compte l'évolution du site par rapport aux changements climatiques
OT2 Sensibiliser, informer et mettre en valeur le site Natura 2000 La Garonne en Aquitaine	Sensibiliser les différents acteurs aux diverses menaces qui pèsent sur le site (espèces exotiques végétales et animales à caractère invasif, déficit en eau, pollutions diverses etc.)
	Mettre en cohérence les actions avec celles déjà mises en œuvre dans d'autres programmes (SAGE, PGE etc.).
	Valoriser et faire connaître la richesse du site
	Assurer la cohérence des projets sur la Garonne : AEAG, SAGE, Trame verte bleue, SCOT, PLU
	Prise en compte du DOCOB dans les politiques publiques
OT3 Animer le DOCOB	Evaluer l'action du DOCOB pour hiérarchiser à nouveau les objectifs en fonction des résultats de l'évaluation
	Suivre et contrôler la mise en œuvre efficace des mesures correctrices et compensatoires dans le cadre des évaluations d'incidences NATURA 2000 (via un groupe de réflexion)

Ces tableaux d'objectifs de développement durable et opérationnels seront une base de travail pour les prochains groupes de travail qui porteront sur les propositions d'actions.

